



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026/071

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres absents : 6

Dont membres représentés : 6

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un juillet à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-12 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Sont présents : PIQUÉ Nathalie, COSTA Yannick, PACULL Joël, CAROLA Karine, FOURMOND Laurent, MARGAILL Jean-Pierre, PUY Pascale, CHAPPOT DE LA CHANONIE Dominique, BILLÈS Joël, LEBOEUF Chrystele, SOLER Christophe, JAKOBINA Sandrine, SANCHEZ PORICAL Marie-Ange, BARBERA Laurence, MEZY Christophe, BOURREL Sandrine, CAMPASOL Marine, VENOSINO David, MENDEZ Léocadie, CALA Patrick, ROCA Xavier.

Absents excusés avant donnés pouvoir : CAMPREDON Françoise (pouvoir donné à LEBOEUF Chrystele), HOSTALLIER SARDA Liliane (pouvoir donné à PUY Pascale), MOLINER Régis (pouvoir donné à COSTA Yannick), GESLIN Florence (pouvoir donné à MENDEZ Léocadie), CANOVAS François (pouvoir donné à CALA Patrick), GILLARD Celyne (pouvoir donné à ROCA Xavier).

Absents excusés : -

Secrétaire de séance : Mme CAROLA Karine

Date de la convocation : 15/07/2026

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2026/2027
CANTINE - GARDERIE - PERISCOLAIRE - ETUDE SURVEILLEE -
ALSH

RAPPORTEUR : Karine CAROLA

Mme Karine CAROLA, Adjointe au Maire déléguée à l'éducation et à la Jeunesse expose à l'assemblée qu'il y aurait lieu de se prononcer sur les tarifs des services jeunesse : périscolaire du matin et du soir, étude surveillée, accueil de loisirs (vacances scolaires et mercredis), temps méridien (cantine) et point jeunes pour l'année scolaire 2026/2027- Elle rappelle que les tarifs actuels ont été fixés par délibération du conseil municipal de juillet 2024 et qu'ils n'ont pas été augmentés en 2025.

Elle précise qu’afin de répondre aux exigences de la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) il avait été institué 7 grilles de quotients familiaux dans le but de fixer des tarifs plus adaptés aux ressources des familles, l’objectif étant d’assurer l’accessibilité de tous les enfants aux services municipaux et de garantir l’équité entre les familles.

Elle rappelle également la méthode de calcul appliqué concernant la dégressivité de ces grilles :

- Tarif 1 enfant : x
- Tarifs 2 enfants : x + x/2
- Tarifs 3 enfants : x + x/2+ x/3
- Tarif par enfant supplémentaire au-delà de 3 : x + x/2 +x/3 +x/4

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur une augmentation des tarifs de l’ordre de 3% environ pour l’année scolaire 2026-2027 :

TARIFS ACTUELS (depuis septembre 2024)

PROPOSITIONS TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Accueil périscolaire matin

Tarifs / mois

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
1 enfant	6,20 €	6,70 €	7,20 €	7,75 €	8,75 €	9,25 €	9,80 €
2 enfants	9,25 €	10,05 €	10,80 €	11,60 €	13,15 €	13,90 €	14,70 €
3 enfants	11,35 €	12,25 €	13,20 €	14,15 €	16,05 €	17,00 €	17,95 €
Par enfant supplémentaire au-delà de 3 enfants	1,55 €	1,70 €	1,80 €	1,95 €	2,20 €	2,30 €	2,45 €

Nouveaux tarifs							
1 enfant	6,30 €	6,80 €	7,35 €	8,00 €	9,00 €	9,50 €	10,10 €
2 enfants	9,45 €	10,20 €	11,05 €	12,00 €	13,50 €	14,25 €	15,15 €
3 enfants	11,55 €	12,50 €	13,50 €	14,70 €	16,50 €	17,40 €	18,50 €
par enfant suppl	1,60 €	1,75 €	1,90 €	2,05 €	2,30 €	2,40 €	2,60 €

Accueil périscolaire soir

Tarifs / mois

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
1 enfant	11,85 €	12,35 €	14,40 €	15,45 €	17,50 €	18,55 €	19,55 €
2 enfants	17,75 €	18,55 €	21,65 €	23,20 €	26,25 €	27,80 €	29,35 €
3 enfants	21,70 €	22,65 €	26,45 €	28,35 €	32,10 €	34,00 €	35,90 €
Par enfant supplémentaire au-delà de 3 enfants	3,00 €	3,10 €	3,60 €	3,85 €	4,40 €	4,65 €	4,90 €

Nouveaux tarifs							
1 enfant	12,00 €	12,65 €	14,80 €	15,90 €	18,00 €	19,10 €	20,15 €
2 enfants	18,00 €	19,00 €	22,20 €	23,85 €	27,00 €	28,65 €	30,30 €
3 enfants	22,00 €	23,20 €	27,20 €	29,15 €	33,00 €	35,00 €	37,00 €
par enfant suppl	3,10 €	3,20 €	3,75 €	4,00 €	4,75 €	5,00 €	5,50 €

Accueil périscolaire GARDERIE ETUDE

Tarifs / mois

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
1 enfant	4,65 €	5,15 €	5,65 €	6,20 €	7,20 €	7,75 €	8,25 €
2 enfants	6,95 €	7,75 €	8,50 €	9,25 €	10,80 €	11,60 €	12,35 €
3 enfants	8,50 €	9,45 €	10,40 €	11,35 €	13,20 €	14,15 €	15,10 €

Pas de changement de tarifs

Accueil ALSH mercredi (journée)

Tarifs / jour

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
1 enfant	12,90 €	13,90 €	15,45 €	16,50 €	18,55 €	19,55 €	20,40 €
2 enfants	19,30 €	20,85 €	23,20 €	24,70 €	27,80 €	29,35 €	30,60 €
3 enfants	23,60 €	25,50 €	28,35 €	30,20 €	34,00 €	35,90 €	37,40 €

Pas de changement de tarifs

Accueil ALSH mercredi matin (avec repas)

Tarifs / jour

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
1 enfant	9,25 €	9,80 €	11,35 €	11,85 €	13,40 €	13,90 €	14,40 €
2 enfants	13,90 €	14,70 €	17,00 €	17,75 €	20,10 €	20,85 €	21,65 €
3 enfants	17,00 €	17,95 €	20,75 €	21,70 €	24,55 €	25,50 €	26,45 €

Pas de changement de tarifs

Accueil ALSH mercredi matin (sans repas)

Tarifs / jour

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
1 enfant	4,65 €	5,15 €	5,65 €	6,20 €	6,70 €	7,20 €	7,75 €
2 enfants	6,95 €	7,75 €	8,50 €	9,25 €	10,05 €	10,80 €	11,60 €
3 enfants	8,50 €	9,45 €	10,40 €	11,35 €	12,25 €	13,20 €	14,15 €

Pas de changement de tarifs

ALSH Vacances scolaires

Tarifs / jour

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
1 enfant	9,10 €	9,50 €	11,85 €	12,40 €	14,30 €	14,90 €	15,50 €
2 enfants	13,70 €	14,20 €	17,75 €	18,65 €	21,50 €	22,35 €	23,30 €
3 enfants	16,75 €	17,35 €	21,70 €	22,80 €	26,25 €	27,30 €	28,45 €

Nouveaux tarifs							
1 enfant	9,20 €	9,60 €	12,00 €	12,60 €	14,60 €	15,30 €	16,00 €
2 enfants	13,80 €	14,40 €	18,00 €	18,90 €	21,90 €	22,95 €	24,00 €
3 enfants	17,00 €	17,60 €	22,00 €	23,10 €	26,80 €	28,00 €	29,30 €

Accueil temps méridien (cantine) tarif / jour

	Quotient familial						
	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
Par enfant	4,55 €	4,65 €	4,75 €	4,85 €	4,95 €	5,05 €	5,15 €

Nouveaux tarifs	4,55 €	4,70 €	4,80 €	4,95 €	5,05 €	5,20 €	5,30 €
------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

La part « encadrement périscolaire » éligible au crédit d'impôt représente 25% du tarif de l'accueil temps méridien (cantine).

Le conseil municipal, ouï cet exposé, à l'unanimité des membres présents et représentés,

► **DECIDE** pour l'année scolaire 2026-2027 de fixer les tarifs des différents services comme proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

LE MAIRE,

Nathalie PIQUÉ

Transmis en Préfecture le :

Affiché le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.